

APPEL D'AIRE : CHRONIQUE D'UNE MORT PROGRAMMÉE ?

Il y a peu, deux menaces, risquaient d'anéantir le travail réalisé depuis 23 ans par notre Association au service de jeunes en errance éducative :

- Le départ contraint et à venir de nos locaux actuels
- La fin de non recevoir du Conseil Régional concernant le financement de notre action pour le deuxième semestre 2020 ; et son non engagement sur 2021...

Sur le premier point, le ciel semble s'éclaircir. Grâce au soutien de la nouvelle équipe de la Mairie de Marseille, **nos recherches de nouveaux locaux sont en train d'aboutir.**

En ce qui concerne le Conseil Régional, c'est l'incompréhension et le statu quo ! Historiquement, ce dernier participe au moins à hauteur de 60% de nos budgets annuels depuis 20 ans. Alors que les autres cofinanceurs ont déjà versé en totalité les subventions de notre action 2020, le Conseil Régional refuse de nous allouer celle couvrant le deuxième semestre (ce qui représente une enveloppe de 50 000€). Il ne s'engage pas non plus sur 2021! Pourtant, nous continuons à accompagner les stagiaires dans leur parcours d'insertion et ce sans aucune interruption, grâce à des salariés et un conseil d'administration qui n'ont jamais baissé les bras.

Malgré nos relances, le Conseil Régional reste sourd à nos sollicitations et à nos informations sur les perspectives positives en matière de locaux pour notre Chantier École. Alors même que nos missions entrent en résonance avec les directives gouvernementales en faveur de notre jeunesse la plus éloignée de l'emploi. Nous ne comprenons donc pas la position du Conseil Régional, soucieux lui aussi de cette jeunesse.

En l'absence de ce fidèle soutien de jadis et de naguère, **notre Chantier École est condamné** alors qu'il est pourtant **reconnu par de nombreuses institutions et partenaires** comme **un terrain d'expérimentation pédagogique innovant et pertinent.**

Laisser mourir Appel d'Aire, c'est tuer 20 ans de recherche, de professionnalisation, de réflexions et de pratiques pédagogiques pour l'insertion des jeunes les plus éloignés de l'emploi.

L'Association Appel d'Aire participe activement à la lutte contre l'exclusion des jeunes et œuvre par conséquent contre la délinquance, la récidive et l'insécurité. Par sa méthode inclusive et responsabilisante ouverte aux plus marginalisés (basée sur l'apprentissage par les pairs, sur la confiance, et sur la valorisation des compétences), **Appel d'Aire donne, à des jeunes qui ne trouvent pas leur place dans les structures classiques de l'insertion, les clés pour accéder à une existence sociale responsable et citoyenne seule à même de les raccrocher, pas à pas, au monde du travail.**

Notre association, régulièrement saluée par les acteurs de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire, a à cœur de partager sa méthode d'accompagnement auprès du plus grand nombre. Des éducateurs de la PJJ viennent se former chez nous pour enrichir leurs pratiques, notre expertise essaime au-delà du territoire, le public vient à notre rencontre lors de portes-ouvertes.

Rappelons, au risque d'insister, que depuis sa création en 1997 et son installation à Marseille en 2002, le **Chantier École de Métallerie/Menuiserie** d'Appel d'Aire intervient pour l'intégration sociale et l'insertion professionnelle de jeunes en errance éducative (**16-25 ans et pour majorité sous main de justice**), en apportant des solutions pédagogiques et un accompagnement personnalisé, **prenant appui sur la construction de mobilier en bois et métal**. Certains projets incorporent des technologies pointues et des éléments de design innovants en matière d'écologie.

Si nous mettons la clef sous la porte, ces jeunes en grandes difficultés d'insertion seront privés d'une Association dont la pédagogie et les projets ambitieux font sens, les portent et auxquels ils adhèrent !

Contact : Julien Acquaviva, Directeur, contact@appeldaire.net 06 46 12 64 47

Conférence de presse organisée le mardi 03 Novembre 2020 à partir de 10h

Au 07 Impasse Sylvestre, 13013 Marseille, sur le domaine de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

Nos partenaires nous font confiance :

Notre expertise est reconnue par nos **prescripteurs et nos partenaires**. En effet, les **Missions Locales**, dont celle détachée à la **Maison d'arrêt des Baumettes**, les éducateurs de la **Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)**, de l'**Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention (ADDAP 13)** et de l'**Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**, ou encore **Massajobs** et **Impact Jeunes**, orientent des jeunes garçons et filles de 16 à 25 ans, **déscolarisés et/ou sous main de justice (+ de 50% des effectifs)** vers notre structure. Nous sommes **soutenus financièrement par le Conseil Régional, la Préfecture des Bouches du Rhône, le Ministère de la Justice, la Fondation Julienne Dumeste.**

Notre action s'inscrit dans le cadre de la **Convention Justice-Région (CJR)**.



Pour plus de détails sur nos actions, vous trouverez ci joint un **dossier de presse**, ainsi que les liens suivants :

- un site internet : www.appeldaire.net
- une page facebook : www.facebook.com/associationappeldaire
- une chaine youtube : www.youtube.com/channel/UC5fdQ8HI1tFCHSpglJoHLWA?view_as=subscriber